

Accès aux services sociaux

Près de quatre enfants sur dix dans l'UE fréquentent des structures formelles de garde d'enfants

Sept ménages sur dix dans l'UE ayant un ou plusieurs enfants se déclarent satisfaits de l'accès à ces structures

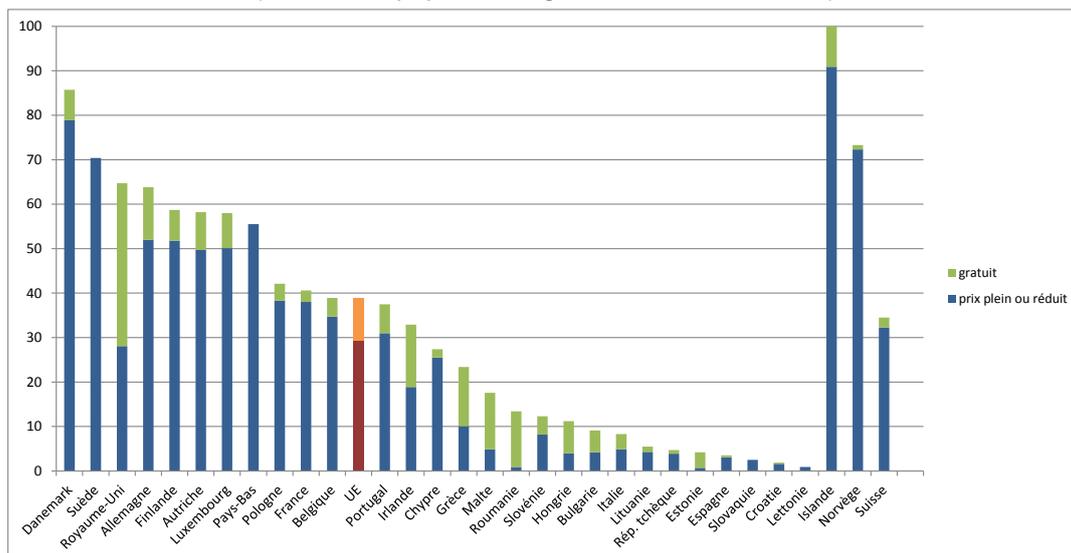
En 2016, 39 % des enfants âgés de 12 ans ou moins dans l'Union européenne (UE) ont fréquenté des structures formelles de garde d'enfants, 29% à un prix plein ou réduit, 10% fréquentant des structures gratuites. Le recours à des structures payantes est similaire dans les zones urbaines, suburbaines et rurales (environ un tiers des enfants ont fréquenté des structures d'accueil à un prix plein ou réduit dans toutes les zones). En revanche, il existe de légères différences en fonction des zones concernant le recours aux structures gratuites: 11% dans les villes, 10% dans les agglomérations et les banlieues et à peine 6% dans les zones rurales.

68% des ménages de l'UE ayant au moins un enfant âgé de 12 ans ou moins sont satisfaits de l'accès aux structures formelles de garde d'enfants. Les principales raisons invoquées par les ménages de l'UE pour ne pas avoir (plus) recours à ces structures sont des raisons financières (16%), l'absence de places disponibles (4%), des horaires inadaptés (3%), la distance (2%) et la qualité insatisfaisante des services (1%).

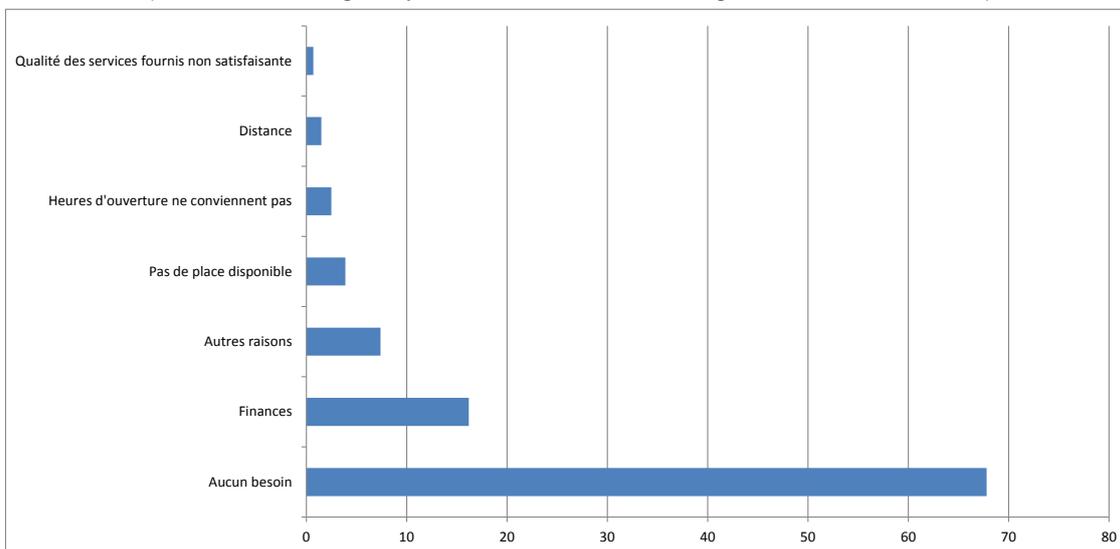
L'accueil de l'enfance et l'aide à l'enfance constituent l'un des 20 principes essentiels du socle européen des droits sociaux.

Ces résultats, tirés d'une collecte de données spéciale réalisée en 2016 sur l'accès aux services sociaux, portant notamment sur l'accessibilité financière de l'enseignement formel, la participation à une formation en rapport avec les activités professionnelles ou les loisirs, voire encore l'utilisation de services de soins de santé, sont publiés par Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne.

Enfants fréquentant des structures formelles de garde d'enfants, 2016
(en % de la population âgée de 12 ans ou moins)



Principales raisons de ne pas recourir (plus) aux structures formelles de garde d'enfants, UE, 2016
(en % des ménages ayant au moins un enfant âgé de 12 ans ou moins)



Près de neuf enfants sur dix fréquentent des structures formelles de garde d'enfants au Danemark

Dans huit États membres de l'UE, plus de la moitié des enfants âgés de 12 ans ou moins ont fréquenté des structures formelles de garde d'enfants. C'est au **Danemark** que l'on a enregistré la proportion la plus élevée, avec presque 86% des enfants fréquentant de telles structures. Des proportions élevées de fréquentation de structures formelles de garde d'enfants ont également été observées en **Suède** (70%), au **Royaume-Uni** (65%) et en **Allemagne** (64%), suivis de la **Finlande** (59%), de l'**Autriche** et du **Luxembourg** (58% chacun) ainsi que des **Pays-Bas** (56%). À l'autre extrémité de l'échelle, la proportion était inférieure à 10% dans neuf pays: **Lettonie** (1%), **Croatie** (2%), **Slovaquie** (3%), **Estonie** et **Espagne** (4% chacun), **République tchèque** (5%), **Lituanie** (6%), **Italie** (8%) et **Bulgarie** (9%).

Seul un enfant sur dix fréquente une structure formelle de garde d'enfants en Estonie, en Lettonie et en Roumanie

Dans onze pays, la proportion d'enfants fréquentant des structures formelles de garde d'enfants payantes est supérieure à la moyenne de l'UE (29%) et, dans cinq d'entre eux, plus de la moitié de la population des enfants fréquentent ces structures: **Danemark** (79%), **Suède** (70%), **Pays-Bas** (56%), **Allemagne** et **Finlande** (52% dans chacun). Les taux les plus bas sont observés en **Estonie**, en **Lettonie** et en **Roumanie** (1% chacun).

Dans la moitié des États membres, les enfants dans les régions urbaines fréquentent davantage les structures formelles de garde d'enfants payantes que dans les zones suburbaines et rurales. La proportion la plus élevée dans les régions urbaines est enregistrée en **Suède** (près de 76%) et au **Danemark** (près de 74%), et la plus basse en **Lettonie** et en **Estonie** (près de 1% chacun). Au **Danemark**, en **Allemagne**, en **France**, au **Royaume-Uni**, en **République tchèque** et en **Slovaquie** les enfants dans les régions rurales fréquentent davantage les structures formelles de garde d'enfants payantes que dans les zones urbaines et suburbaines. En **Grèce**, en **Italie**, à **Malte**, en **Hongrie**, en **Espagne**, en **Lettonie** et en **Estonie**, les enfants dans les agglomérations et les régions suburbaines fréquentent davantage les structures formelles de garde d'enfants payantes que dans les zones urbaines et rurales.

Dans la plupart des États membres, le recours aux structures payantes est plus important que le recours aux structures gratuites, hormis au **Royaume-Uni** (28% pour les structures payantes contre 37% pour les structures gratuites), en **Grèce** (10% contre 13%), à **Malte** (5% contre 13%), en **Roumanie** (1% contre 13%) et en **Estonie** (1% contre 4%).

Le Danemark affiche le taux de satisfaction le plus élevé concernant l'accès aux structures de garde d'enfants et l'Espagne le taux le plus faible

Au **Danemark**, 94% des ménages ayant au moins un enfant âgé de 12 ans ou moins se déclarent satisfaits de l'accès aux structures formelles d'accueil; suivent la **Croatie** (92%) ainsi que la **Bulgarie** et la **Suède** (89% chacun). Les préoccupations financières sont invoquées comme principale raison de ne pas avoir (plus) recours aux structures de garde d'enfants en **Espagne** (52% des ménages), suivie de **Chypre** (40%) et de l'**Irlande** (38%). En revanche, ils sont à peine 1% en **Suède** et au **Danemark** à invoquer cette raison. Le manque de places disponibles a été le plus fréquemment signalé en **Lettonie** (16%), loin devant la **France** et la **Finlande** (9% chacun). Le **Danemark**, les **Pays-Bas** et **Chypre** sont les trois pays qui ont le moins fréquemment invoqué cette raison (moins de 1% chacun). Le pays qui a le plus invoqué les horaires inadaptés comme principale raison de ne pas avoir (plus) recours aux structures de garde d'enfants est la **France** (5%), suivie de la **Finlande**, de l'**Italie**, de l'**Espagne** et de la **Grèce** (4% chacun). La qualité des structures a été citée comme problème en **Lettonie** (3%) ainsi qu'à **Chypre**, en **Italie** et en **Grèce** (2% chacun).

Enfants fréquentant des structures formelles de garde d'enfants, 2016

(en % de la population âgée de 12 ans ou moins)

	Structures formelles de garde d'enfants (payantes et gratuites)	Prix plein ou réduit				Gratuites			
		Total	Total	Villes	Agglomérations et banlieues	Zones rurales	Total	Villes	Agglomérations et banlieues
UE	38,8	29,3	29,2	29,9	28,7	9,5	11,1	9,9	6,4
Belgique	38,9	34,7	40,5	32,8	29,5	4,2	2,7	4,7	5,8
Bulgarie	9,1	4,2	5,5	4,2	2,5	4,9	4,7	7,0	3,9
Rép. tchèque	4,7	3,9	4,2	3,0	4,4	0,8	0,2	0,9	1,4
Danemark	85,7	78,9	73,5	80,2	84,7	6,8	7,3	6,4	6,5
Allemagne	63,8	52,0	47,0	52,1	58,9	11,8	12,0	11,6	12,0
Estonie	4,2	0,7	0,9	1,6	0,2	3,5	2,9	3,5	4,2
Irlande	32,9	18,9	22,6	13,7	18,4	14,0	15,1	15,5	10,2
Grèce	23,4	10,1	10,2	12,1	7,4	13,3	12,8	14,6	12,7
Espagne	3,5	3,1	3,0	5,0	1,6	0,4	0,5	0,7	0,1
France	40,6	38,0	36,1	33,3	43,1	2,6	3,5	1,8	1,8
Croatie	1,9	1,6	5,2	0,2	0,3	0,3	1,0	0,0	0,0
Italie	8,3	4,9	5,3	5,6	3,3	3,4	4,2	3,5	2,2
Chypre	27,4	25,5	28,3	25,9	20,5	1,9	2,9	1,1	1,0
Lettonie	0,9	0,9	0,8	1,6	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Lituanie	5,5	4,3	7,3	:	1,7	1,2	0,9	:	1,4
Luxembourg	58,0	50,1	56,5	54,0	44,3	7,9	7,1	9,0	7,3
Hongrie	11,2	4,0	3,7	5,3	3,4	7,2	10,2	7,7	4,8
Malte	17,6	4,9	4,8	5,5	:	12,7	13,3	5,9	:
Pays-Bas	55,5	55,5	56,9	55,5	48,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Autriche	58,2	49,7	59,5	47,4	44,2	8,5	6,5	13,3	6,4
Pologne	42,1	38,3	47,5	44,1	27,9	3,8	3,1	3,9	4,2
Portugal	37,5	31,0	33,3	28,9	29,6	6,5	6,4	6,8	6,5
Roumanie	13,4	0,9	1,6	1,6	0,0	12,5	10,5	21,4	8,8
Slovénie	12,3	8,2	9,9	7,2	8,1	4,1	1,8	4,3	5,0
Slovaquie	2,5	2,5	2,5	1,3	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Finlande	58,7	51,8	54,8	49,4	50,7	6,9	8,4	5,3	6,9
Suède	70,4	70,4	75,6	68,0	66,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Royaume-Uni	64,7	28,1	27,1	28,5	32,7	36,6	34,7	39,9	39,8
Islande	100,0	90,9	91,5	87,1	93,9	9,1	8,5	12,9	6,1
Norvège	73,3	72,3	68,0	76,7	74,0	1,0	0,9	1,3	0,9
Suisse	34,5	32,3	36,4	30,4	31,2	2,2	4,3	1,9	0,2
Serbie	18,0	14,9	28,6	10,0	4,5	3,1	3,6	6,1	0,2

: Données non disponibles

L'ensemble de données source peut être consulté [ici](#).

Principales raisons de ne pas recourir (plus) aux structures formelles de garde d'enfants, 2016
(en % des ménages ayant au moins un enfant âgé de 12 ans ou moins)

	Aucun besoin	Finances	Distance	Pas de place disponibles	Heures d'ouverture	Qualité des services	Autres
UE	67,8	16,2	1,5	3,9	2,5	0,7	7,4
Belgique	81,6	7,9	0,0	2,1	1,1	0,4	6,9
Bulgarie	89,3	6,3	0,3	2,3	0,3	0,3	1,2
Rép. tchèque	80,7	6,3	0,5	4,6	1,1	0,4	6,5
Danemark	93,9	0,7	0,4	0,4	1,6	0,2	2,9
Allemagne	85,8	4,9	0,2	3,2	2,5	1,1	2,3
Estonie	47,9	20,4	2,1	7,4	0,3	1,2	20,7
Irlande	53,0	37,6	2,1	1,4	0,2	0,1	5,6
Grèce	61,3	23,7	2,4	6,8	3,7	1,9	0,1
Espagne	12,3	51,8	1,3	2,1	3,9	0,2	28,4
France	61,4	13,6	2,0	8,7	5,3	0,6	8,5
Croatie	92,3	4,4	0,0	1,7	0,0	0,0	1,6
Italie	48,4	22,8	4,4	3,4	4,2	1,9	14,9
Chypre	53,1	39,9	2,4	0,7	0,8	2,0	1,1
Lettonie	39,4	24,8	5,4	15,6	2,9	2,9	9,0
Lituanie	45,1	29,6	9,0	2,3	0,9	0,4	12,6
Luxembourg	77,7	9,1	1,7	4,7	1,7	0,9	4,3
Hongrie	68,3	18,7	1,4	1,7	2,0	0,7	7,1
Malte	45,9	10,6	0,4	3,5	2,2	0,7	36,6
Pays-Bas	69,4	18,5	0,0	0,7	1,6	0,5	9,2
Autriche	75,6	11,7	0,5	3,9	1,1	1,1	6,1
Pologne	73,8	4,6	4,2	4,7	2,5	1,1	9,1
Portugal	75,8	14,2	1,8	2,5	1,9	0,4	3,4
Roumanie	51,7	30,9	6,7	2,6	0,3	0,0	7,8
Slovénie	77,3	7,7	1,8	4,7	1,3	0,3	6,8
Slovaquie	41,1	29,5	6,2	3,7	3,4	1,3	14,8
Finlande	69,4	6,6	2,1	8,6	4,3	0,2	8,8
Suède	89,1	0,7	0,3	1,2	1,8	0,1	6,8
Royaume-Uni	63,5	25,9	0,6	2,6	1,3	0,4	5,7
Islande	87,6	4,2	0,2	3,5	1,3	0,3	2,8
Norvège	84,3	3,3	1,0	1,5	0,2	0,1	9,6
Suisse	71,1	10,3	2,4	4,5	1,4	1,4	8,9
Serbie	24,9	38,9	4,6	13,6	0,2	0,5	17,3

L'ensemble de données source peut être consulté [ici](#).

Informations géographiques

L'**Union européenne** (UE) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Méthodes et définitions

Les données présentées dans le présent communiqué de presse sont fondées sur le module ad hoc 2016 des statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). L'enquête EU-SILC est la source de référence de l'UE pour les statistiques comparatives concernant la répartition des revenus, la pauvreté et les conditions de vie. De plus amples informations sont disponibles [ici](#).

La population de référence comprend tous les ménages privés et leurs membres actuels résidant sur le territoire d'un État membre donné au moment de la collecte des données. De façon générale, sont exclues de la population-cible les personnes vivant dans des ménages collectifs et dans des institutions ainsi que celles vivant dans des zones réduites et éloignées du territoire national ne représentant pas plus de 2 % de la population nationale.

Par **structures d'accueil formelles de l'enfance** on entend tout type de garde organisée/contrôlée par une structure (publique ou privée). Autrement dit, les parents et les gardes d'enfants ne sont pas les seuls à intervenir dans la garde et ils n'en déterminent pas directement les modalités puisqu'il existe, entre eux, une structure organisée (qui est souvent l'employeur des gardes d'enfants). Exemples: centre d'accueil, accueil organisé en milieu familial, crèche, etc. Le lieu de la garde peut être un centre ou le domicile de la garde d'enfants (accueil organisé en milieu familial). Cela inclut également les gardiens/gardiennes d'enfants qualifié(e)s organisé(e)s et contrôlé(e)s par une structure, même si ils/elles sont directement rémunéré(e)s par les parents. Les centres d'accueil en dehors des horaires (pré)scolaires constituent également un type de structure formelle de garde d'enfants.

Plus d'informations

Section du site web d'Eurostat consacrée aux revenus, à l'inclusion sociale et aux conditions de vie.

Base de données d'Eurostat sur les revenus et les conditions de vie.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Renata PALEN
Tel: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu



Production des données:

Agata KACZMAREK-FIRTH
Tel: +352-4301 30 176
Agata.KACZMAREK-FIRTH@ec.europa.eu

Agnieszka LITWINSKA
Tel: +352 4301 31 861
Agnieszka.LITWINSKA@ec.europa.eu

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu